



30 SEPTEMBRE - 04 OCTOBRE 2026

Tarifs et Paiement

Early Bird : CHF 680.-- jusqu'au 28 février 2026 et ensuite Tarif normal : CHF 760.-- *

A la réservation, un acompte de CHF 300.-- est à verser sur le compte ci-dessous en spécifiant votre nom et « Séjour Yoga Espagne 2026 ».
Banque Raiffeisen : IBAN CH47 8080 8008 4511 6528 9
Sion & Région Floriane Guillen
Route de la Prairie 10, 1963 Vétroz / Valais (Suisse)

Le solde du séjour est à verser au plus tard le 12 juillet 2026. Possibilité de payer en 2x

* Hébergement en chambre partagée inclus.

Chambre individuelle possible avec supplément, selon disponibilité.

Confirmation de séjour

Le séjour est confirmé à partir de 8 participantes minimum.

Une confirmation par email sera envoyée au plus tard 2 mois avant le départ.

Il est recommandé d'attendre cette confirmation avant de réserver les transports.

En cas d'annulation du séjour par l'organisatrice, les montants versés seront intégralement remboursés.

Responsabilité & Santé

En participant au séjour, vous attestez que votre état de santé physique et mental vous permet de pratiquer le yoga.

Toute condition particulière (grossesse, problème de santé, intervention chirurgicale récente, traitement médical, allergies ou intolérances) doit être signalée à l'organisatrice.

Dans ces situations, il vous appartient de consulter votre médecin afin de vous assurer qu'aucune contre-indication à la pratique du yoga n'existe.

La participation se fait sous votre entière responsabilité.

Chaque participante est responsable de sa pratique, de sa sécurité et de son bien-être, et s'engage à respecter ses limites.

Une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle privée sont obligatoires.

L'organisatrice décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure, de complication de l'état de santé ou de perte, vol ou détérioration d'effets personnels survenus pendant ou après le séjour.

Annulation

L'acompte versé lors de l'inscription est non remboursable et permet de confirmer votre place au séjour.

En cas d'annulation de votre part, quelle qu'en soit la raison

(maladie, accident, imprévus professionnels ou personnels), des frais d'annulation seront appliqués selon les conditions suivantes :

- À 60 jours ou moins avant le début du séjour → 50 % du montant restant du séjour est dû.
- À 40 jours ou moins avant le début du séjour → 100 % du montant restant du séjour est dû.
- Aucun remboursement ne pourra être effectué.

En cas d'absence au séjour, de non-présentation ou d'interruption du séjour en cours, aucun remboursement ni report ne pourra être accordé.

Ces conditions sont nécessaires afin de garantir l'organisation du séjour et les engagements pris auprès des prestataires.

Il existe des assurances voyage et annulation, y compris pour un séjour unique.

Il est vivement recommandé de vous renseigner et d'en souscrire une afin de couvrir les imprévus éventuels.

**A compléter
(et envoyer à info@samatayogaflo.com)**

Nom, Prénom : _____ Date de naissance : ____/____/____

Adresse complète : _____

Tél portable : _____ Email : _____

Personne de contact en cas d'urgence : _____



Chambre double/triple



Chambre simple, sdb partagée (+ CHF 180)



Chambre simple, sdb privée (+ CHF 260)

Date : _____

Signature : _____